



Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ Dossier : \_\_\_\_\_

Déterminez-vous aussi une certification biologique d'un autre OC ?  non  oui, organisme : \_\_\_\_\_

**Certification** : Référentiels demandés : Nos produits sont vendus :

- au Québec seulement et nous ne désirons pas utiliser le logo Biologique Canada (CARTV).
 au Québec seulement et nous désirons utiliser le logo Biologique Canada (CARTV, NBC\*).
 au Québec et dans d'autres provinces canadiennes, avec ou sans utilisation du logo Biologique Canada (CARTV, NBC\*).

Nous exportons dans les pays suivants :

- États-Unis (Entente Canada – USA)  Japon (Entente Canada – Japon)  Suisse (Entente Canada – Suisse)
 Taïwan (Entente Canada – Taïwan)  Costa Rica (Entente Canada – Costa Rica)  Union européenne (Entente Canada – UE)

**Autres**

- Attestation de service (CARTV et privé) (services contractuels de transport, d'abattage, d'entreposage, de criblage, etc.)
 Attestation de service (CARTV, NBC\* et privé)
 Attestation pour les intrants agricoles et les produits nettoyeurs (CARTV et privé)
 Attestation pour les produits de soins corporels et cosmétiques (Privé – Cahier des charges cosmétiques de Québec Vrai)
 Certification pour les textiles (Privé – Textile - Cahier des charges privé de Québec Vrai)

**Service d'analyse d'eau** : Potabilité : Nombre d'échantillons à 45\$ chacun :  (coliformes totaux, colonies atypiques, E. coli et entérocoques).

Obligatoire annuellement pour les productions animales (eau d'abreuvement des animaux), aux 3 ans pour les productions acéricoles (si l'eau est utilisée pour le nettoyage des équipements), ainsi qu'aux 6 mois pour les productions de germinations, de pousses et de micro-verduettes. Optionnel pour les autres types de productions.

**Cotisation annuelle** : Le montant des ventes effectuées dans la dernière année financière sera vérifié lors de l'inspection. Québec Vrai révisera le montant de la cotisation si une différence est constatée. Si vous avez une attestation (de cosmétiques, de service ou d'intrants), si vous êtes un incubateur, un centre de recherche ou un négociant-distributeur sans réemballage : ne pas inscrire le montant des ventes des produits.

Table with 2 columns: Type de production mentionné au certificat, Montant des ventes des produits (dans la dernière année financière). Rows include Production végétale, Emballage-Étiquetage, and Production acéricole.

Abattoirs : Nous utilisons les services des abattoirs suivants : \_\_\_\_\_

Découpes de viandes : Nous utilisons les services des sous-traitants suivants : \_\_\_\_\_

Nous désirons la version bilingue de notre certificat/attestation :  Non  Oui (20,00\$)

Lors de l'inspection, nous aurons de nouveaux produits à faire certifier :  Oui  Non, les produits à faire certifier seront les mêmes que ceux déjà inscrits à notre certificat.

L'actualisation des plans de production/préparation (PPV, PPA, PP, etc.) est obligatoire. Veuillez nous transmettre copie de la mise à jour de votre (vos) plan(s) par courriel au info@quebecvrai.org

Je confirme mon intention de renouveler mon adhésion au programme de certification/attestation :

Nom du responsable : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Note : un retour de ce formulaire par courriel à partir de votre adresse à nos dossiers est réputé signé.

\*Conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC). Respect de CAN/CGSB 32.310/CAN/CGSB 32.311.